

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Arrêté du 9 mars 2017 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture de concours pour le recrutement de maîtres de conférences dans les établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture

NOR : AGRS1704710A

Par arrêté du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, en date du 9 mars 2017, est autorisée au titre de l'année 2017 l'ouverture d'une première session pour le recrutement de maîtres de conférences des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture.

Le nombre total de places offertes à cette première session est fixé à onze.

Ces concours sur titres, épreuves, travaux et services sont ouverts dans les disciplines et les sections de la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA) suivantes, conformément au tableau ci-après :

	ÉTABLISSEMENT	NUMÉRO d'emploi	DISCIPLINE	SECTION CNECA
AgroCampus Ouest	Institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage	MC 07-632	<i>Mécanique des fluides et mesures environnementales</i>	3
AgroParisTech	Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement	MC 01-058	<i>Biologie systémique et modélisation en physiologie de la nutrition</i>	6
AgroParisTech	Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement	MC 01-078	<i>Biologie et biotechnologie du développement de la reproduction animale</i>	6
AgroParisTech	Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement	MC 01-098	<i>Informatique</i>	3
AgroParisTech	Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement	MC 05-850	<i>Sciences de gestion de l'environnement</i>	9
ENSFEA	Ecole nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole	MC 23-892	<i>Sciences de l'éducation : fonction(s) éducative(s) des acteurs de l'établissement et climat scolaire</i>	9
ENSP	Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles	MC 20-920	<i>Projet de paysage</i>	9
Montpellier SupAgro	Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier	MC 02-159	<i>Géochimie des sols</i>	2
Montpellier SupAgro	Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier	MC 04-262	<i>Ecologie des communautés dans les agrosystèmes</i>	2
VetAgro Sup	Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement	MC 10-421	<i>Zootecnie, bien-être et médecine des populations</i>	6
VetAgro Sup	Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement	MC 10-813	<i>Qualité et sécurité des aliments</i>	4

Ces concours de première session sont organisés selon les modalités suivantes :

- la date limite du retrait des dossiers d'inscription (formulaire à remplir, profil de poste, guide de rédaction du rapport d'activité) est fixée au mercredi 12 avril 2017 à 17 heures ;
- la date limite du dépôt des dossiers d'inscription (formulaire rempli, rapport d'activité rédigé, copie des principaux titres et diplômes) est fixée au jeudi 13 avril 2017, le cachet de la poste faisant foi.

La composition du jury et la liste des candidats admis à concourir feront l'objet pour chaque concours d'arrêtés distincts du ministre chargé de l'agriculture précisant les dates d'épreuves.

Conformément à l'article 30 du décret n° 92-171 du 21 février 1992 modifié portant statuts particuliers des corps d'enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture, les emplois ouverts aux concours sont susceptibles d'être préalablement offerts à la mobilité (mutation, détachement). Les candidats sont invités à s'informer de cette situation auprès des établissements dans lesquels sont affectés les emplois auxquels ils postulent, tout renseignement complémentaire pouvant être obtenu auprès de chaque établissement organisateur du concours dont la liste et les coordonnées ainsi que les profils de postes sont accessibles aux adresses suivantes : <http://www.chlorofil.fr/enseignement-superieur-et-recherche.html> et <https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>.